Accusé de réception en préfecture 047-214700320-20211207-202164-DE Date de télétransmission : 10/12/2021 Date de réception préfecture : 10/12/2021

COMMUNE DE BON-ENCONTRE CONSEIL MUNICIPAL Séance Ordinaire du MARDI 7 DECEMBRE 2021 à 18 h (Extrait du Registre)

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, le 7 DECEMBRE à 18 h, le Conseil Municipal de la Commune de BON-ENCONTRE légalement convoqué le 26 novembre 2021, s'est réuni en séance ordinaire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Etaient présents: Mme LAMY Laurence, M. AMELING Christian, Mme ANNETTE-OGIER Jacqueline, Mme CHATOT Magali, M. MOINEAU Philippe, Mme TREY D'OUSTEAU Brigitte, M. BIELLE-BIARREY Laurent, M. ROULET Pascal, Mme VILLA Pierrette, Mme ALBERTI-DEFFIS Véronique, M. COUDERC Patrick, Mme FERRAND Isabelle, M. GALABERT Vivian, M. VALERO Jean-Michel, Mme TABANON Chantal, M. JEANNE Vincent, Mme LAFFAGE Stéphanie, M. RAYSSAC Pascal, Mme DERRAMOND Laurence, Mme BARRAULT Simone, M. VIDAL Jean-Christophe, M. BRUGIDOU David, M. SCHEIFF Yanik.

Étaient représentés :

Mme PAILHORIES Anne pouvoir à Jacqueline ANNETTE-OGIER.

M. DEGUIN Gérard pouvoir à M. RAYSSAC Pascal.

M. GABEN Stéphane pouvoir à M. AMELING Christian.

M. BRUNOT Philippe pouvoir à M. RAYSSAC Pascal.

Mme DERHOURHI Martine pouvoir à Mme DERRAMOND Laurence.

Absente:

Mme ESPINASSE France.

Madame Stéphanie LAFFAGE a été désignée secrétaire de séance.

2021.64 - OBJET: CONVENTION FINANCIERE ENTRE L'AGGLOMERATION D'AGEN ET LA COMMUNE DE BON-ENCONTRE RELATIVE A L'ATTRIBUTION DE MASQUES DANS LE CADRE DE LA CRISE SANITAIRE COVID-19. VOTE: 28 Pour.

Mes Chers Collègues,

I. Exposé des motifs

Suite à la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19 qui a touché la France dès la fin de l'année 2019 des mesures exceptionnelles pour la circulation des personnes et la protection de la santé de chaque individu ont été mises en place dès le 23 mars 2020 (Etat d'urgence sanitaire).

L'une des mesures phares concerna le port du masque toujours en vigueur aujourd'hui. Très rapidement les masques se sont avérés être une denrée rare et dont l'accès s'est révélé très difficile.

Dès lors, l'Agglomération d'Agen et le Conseil Département de Lot et Garonne ont pris l'initiative de commander massivement des masques pour l'ensemble du territoire et répondre aux demandes faites par les communes.

Accusé de réception en préfecture 047-214700320-20211207-202164-DE Date de télétransmission : 10/12/2021 Date de réception préfecture : 10/12/2021

C'est ainsi que l'Agglomération d'Agen nous a distribué 2 600 masques et nous devons procéder au remboursement de cet engagement financier.

Le remboursement s'élève à 3 018,65 € déduction faite de la prise en charge financière de l'Etat.

II. Considérants et références juridiques

Vu le décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire,

Vu l'instruction du Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les collectivités territoriales du 6 mai 2020 portant sur la contribution de l'Etat aux achats de masques par les Collectivités Locales,

Considérant que la gestion des masques personnels et grand public a été présenté en Bureau Communautaire, lors d'une séance qui s'est tenue le 30 avril 2020.

Considérant l'exposé ci-dessus,

Je vous demande mes Chers Collègues de bien vouloir en délibérer et :

- **D'AUTORISER** Madame Le Maire ou son représentant à signer la convention financière entre l'Agglomération d'Agen et la commune de Bon-Encontre relative à l'attribution des masques dans le cadre de la crise sanitaire de Covid-19 (ANNEXE 3).
- **D'ORDONNER** la dépense de 3 018,65 € au profit de l'Agglomération d'Agen au titre du remboursement de la somme engagée par l'Agglomération d'Agen déduction faite de la prise en charge financière de l'Etat.

Je vous en remercie.

Entendu l'exposé de Madame le Maire, Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré A l'unanimité

AUTORISE Madame Le Maire ou son représentant à signer la convention financière entre l'Agglomération d'Agen et la commune de Bon-Encontre relative à l'attribution des masques dans le cadre de la crise sanitaire de Covid-19 en annexe.

ORDONNE la dépense de 3 018,65 € au profit de l'Agglomération d'Agen au titre du remboursement de la somme engagée par l'Agglomération d'Agen déduction faite de la prise en charge financière de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré en séance les JOUR, MOIS et AN susdits.

Le Maire

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en Préfecture.

Affichage le 10 décembre 2021

Pour copie conforme,

Madame Le Maire Laurence LAMY